

ALTERACTIVE

NEWSLETTER N°68

EDITO

Qu'est-ce que l'intrapreneuriat social ?

Ce mot un peu barbare signifie concrètement l'opportunité laissée à un salarié d'initier une démarche entrepreneuriale dans le cadre de son poste et donc en lien avec le métier de son entreprise, combinant un modèle économique équilibré et fort impact social. Pas simple à expliquer et encore moins à mettre en œuvre, mais l'intrapreneuriat social est porteur de solutions d'avenir à plusieurs niveaux. Ainsi, dans la continuité des démarches d'intrapreneuriat « classique » initiées notamment par les grands groupes, des entreprises, grandes et petites, expérimentent l'intrapreneuriat social, en mettant à la disposition de leurs collaborateurs du temps, des ressources matérielles et/ou financières. Les intérêts attendus sont multiples :

- Pour le salarié qui se lance, c'est une perspective professionnelle et humaine très enrichissante, que le projet fonctionne ou ne trouve pas son « marché » d'ailleurs. En effet, les compétences mises en œuvre et l'expérience accumulée seront quoiqu'il arrive bénéfiques pour lui et pour son entreprise, dans le cadre de son poste de travail. Ce projet sera une source de motivation importante pour lui.. Pour les autres salariés, plusieurs sont aujourd'hui intéressés voire ont besoin de percevoir un sens plus « riche », humainement parlant, à leurs activités professionnelles. Savoir que son entreprise permet de se lancer dans un projet de création d'entreprise sociale et pouvoir suivre celles et ceux qui sont concrètement impliqués dans des projets de ce type, est très enrichissant et motivant.
- Pour l'entreprise en tant que telle, ces projets innovants menés par des salariés, au-delà de leur impact positif sur le terrain et en interne, peuvent s'intégrer à leur démarche de Responsabilité Sociétale. Ils contribuent à enrichir sa réputation dans le cadre des échanges avec ses clients et prospects, mais aussi ses autres parties prenantes, au 1er rang desquelles les institutions et pouvoirs publics territoriaux. Souvent les entreprises sociales s'intéressent à résoudre des problématiques sociales, sociétales ou environnementales d'abord sur leur territoire de vie, avant d'élargir et dupliquer leur projet, contribuant ainsi au développement territorial.

Comme exemple d'intrapreneuriat social, une légumerie solidaire, sous la forme d'un food truck, a été ouverte à l'initiative d'une salariée de l'entreprise Poulton, un des leaders français de la fabrication de biscuits. Elle a permis à la marque de se diversifier et d'augmenter l'activité avec la création d'un laboratoire professionnel pour l'élaboration de plats cuisinés et l'ouverture d'une boutique pour la vente de fruits et légumes bio et locaux découpés.

Pour démultiplier encore ces initiatives, le projet Ticket For Change a développé un programme d'accompagnement spécifique pour des intrapreneurs partout en France.

Toutes ces initiatives illustrent encore une fois un mouvement de fond en faveur d'un Développement Durable, auxquelles les entreprises peuvent participer par le soutien à des salariés engagés !

PHOTO DU MOIS



Grâce à des bactéries, cette start-up va éclairer nos villes sans électricité.

Article

AGENDA

- 2-3 mai** : 6ème colloque nationale de l'éco conception, Saint Etienne
- 17-18 mai**: Séminaire R&D - La recherche au service de la transition, ADEME, Paris
- 30 mai -5 juin**: Semaine Européenne du Développement Durable

Rencontre



Poult, Camille Panassié,
responsable de l'innovation

Poult est un industriel historique (créé en 1883) du marché des biscuits sucrés, le Groupe Poult a accompagné le développement de la MDD en France sur ce secteur et en est aujourd'hui le leader.

Depuis quelques années l'entreprise s'internationalise de plus en plus et ses ventes à l'export augmentent.

Le Groupe Poult développe aussi des partenariats de sous-traitance industrielle avec de grandes marques.

En 2006, Poult a décidé de repenser le management de l'entreprise pour remettre l'Humain au centre des préoccupations.

Pour faire face à la concurrence et être compétitif le PDG a misé sur une nouvelle manière de fonctionner pour accroître la performance. Il a incité tous ces salariés à réfléchir à une nouvelle organisation lors d'une journée de séminaire.

Quatre grands principes de gouvernance sont ressortis :

- Suppression de deux niveaux hiérarchiques pour raccourcir les circuits de décision et favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité des salariés.
- Décloisonnement des fonctions pour la gestion des produits : des équipes transversales mêlant toutes les fonctions de l'entreprise réfléchissent ensemble à la stratégie de chaque produit du groupe.
- Suppression du comité de décision pour que les décisions soient prises par des « collectifs » composé d'une quinzaine de salariés volontaires représentatifs de la société. Tous les deux ans, 5 salariés sont remplacés dans le collectif pour permettre à tous les volontaires de participer.
- Suppression des objectifs et primes individuels pour laisser place à des objectifs par équipe, fixés par les salariés eux-mêmes. L'équipe réaliser elle-même un bilan pour savoir s'ils ont réussi à tenir leurs objectifs.

Quel est le rôle de votre équipe innovation ?

Nous avons créé en 2010 une équipe innovation pour être un support à la transformation culturelle de l'entreprise. Son rôle est, entre autres, de mettre en place les conditions pour que les salariés puissent innover, comme par exemple le droit à l'expérimentation et à l'erreur car sans prise de risque, il n'y a pas d'innovation possible.

Brève

Monoprix refuse les œufs de poule en cage

Les consommateurs deviennent plus exigeants sur ce qu'ils mangent et certaines enseignes de distribution suivent le mouvement.

C'est pourquoi depuis le 11 avril 2016, Monoprix a retiré de ses rayons l'intégralité de ses références, toutes marques confondues, d'œufs issus d'élevage de poules en cage.

Monoprix retiendra les œufs marqués 0, 1 ou 2 mais rejettera les œufs marqués 3 car la catégorie 3 correspond à des œufs pondus par des poules en cage. Ces derniers sont donc à bannir.

Article

CHIFFRE DU MOIS



514 kg de gaz à effet de serre, c'est la quantité qu'émet un salarié français chaque année à cause de son utilisation numérique. Ce qui équivaut à 3 100 km en voiture.

L'innovation doit être l'affaire de tous, un état d'esprit et une culture au quotidien pour qu'elle puisse se décliner à l'amélioration des produits, des process et des métiers.

Plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place :

- Un challenge d'innovation produit, qui a lieu tous les ans.
- Un lab interne/externe dédié à l'entrepreneuriat (start up externes) et à l'intrapreneuriat (projets lancés par des salariés) afin de profiter des synergies et réaliser des projets communs.

Quels sont les limites de ce type de management ?

Nous devons être vigilants à ce que chaque salarié ne se cantonne pas à sa « zone de confort ». En effet, ce sont les changements qui évitent de « s'endormir » et redonnent de la motivation. Il s'agit donc de remettre régulièrement en cause notre organisation et notre façon de fonctionner.

Ensuite nous sommes en pleine réflexion sur la reconnaissance individuelle, hors notion de primes et objectifs individuels légitimement abandonnés. Dans une équipe, il y a toujours des éléments moteurs qui sont force de proposition. L'enjeu est de valoriser ces personnes qui s'investissent et leur signifier qu'ils sont exemplaires, pour ne pas qu'ils s'épuisent.

Nous travaillons sur cette question pour trouver une solution qui reste dans nos valeurs.

Quel est le prochain projet de Poult ?

Nous réfléchissons actuellement à la question du numérique dans une entreprise comme Poult, où 80% des salariés sont sur des lignes de production et n'ont pas d'ordinateur. Notre culture (innovation, transparence, etc.) nous rend proche de « l'esprit numérique » mais nous avons très peu d'outils.

Et il nous faut emmener l'ensemble des salariés dans ce projet et imaginer l'entreprise Poult dans le futur.

Point réglementaire

Glyphosate : vers sa réautorisation pour dix ans dans l'UE ?

La Commission européenne devrait proposer d'autoriser la commercialisation du glyphosate pour une période dix ans, selon un projet de règlement que Le Monde a pu se procurer.

Cette molécule, principe actif du Round Up, a été jugée cancérigène par l'organisation Mondiale de la Santé (OMS) mais pas par L'EFSA, l'autorité européenne de sécurité des aliments. Cette proposition sera soumise au vote des États membres les 18 et 19 mai prochains.

Début mars, la Commission, qui voulait prolonger de 15 ans l'autorisation de commercialisation du glyphosate, a dû reporter son projet en raison de l'opposition de plusieurs pays, dont la France, la Suède et l'Italie notamment.

Article

CARTON ROUGE!

Nouvel accident à la centrale de Paluel

Nouvel accident à la central nucléaire de Paluel Un début d'incendie, "hors zone nucléaire", s'est produit dans un bâtiment d'une unité de production à l'arrêt. C'est le second incident en 15 jours et le troisième de l'année, pour la centrale normande, l'une des plus anciennes de France.

Article

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31 Visitez notre site

internet : alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |
<mailto:newsletter@alteractive.org>



@AlteractiveSSDD

